

Rapport P-276 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-276 intitulée: «Pour l'autorisation de l'accès à la promenade De-Warens aux chiens tenus en laisse».

#### *CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 15 octobre 2012)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-276 au Conseil administratif.